

Les Échos de

Votre magazine municipal
Automne 2024

n° 84

La Montagne



LA FÊTE: UN PONT ENTRE LES CŒURS

CITOYENNETÉ

Semaine de lutte contre les
violences faites aux femmes

p. 3

PROJETS CITOYENS

Des nouvelles
des projets citoyens

p. 4

SOLIDARITÉS

Stratégie de
logements sociaux

p. 9

Pour plus de cohésion et de fraternité

L'isolement social représente un défi social majeur ; il affecte des personnes âgées, des jeunes, des personnes en situation de handicap, des personnes sans-abri, et des travailleurs précaires. Il est essentiel de renforcer la cohésion sociale, et d'œuvrer pour une société plus fraternelle, pour lutter contre cet isolement.

Les municipalités ont un rôle-clé à jouer. À La Montagne, l'ensemble des services municipaux est mobilisé pour coordonner et soutenir des projets de solidarité.

Renforcer les réseaux de solidarité locale, c'est par exemple soutenir les associations et collectifs qui œuvrent pour créer du lien social, notamment le club Bel Automne, le Carlam, la Cordée ou le Secours populaire, qui s'investissent au quotidien pour mieux intégrer les personnes en situation de vulnérabilité. Par ailleurs, un conseiller numérique aide les habitants à **se familiariser avec les outils numériques**,



un terrain municipal accueille une tiny house pour **répondre aux besoins des personnes sans domicile, et des distributions alimentaires** permettent de répondre aux difficultés de certains de nos habitants.

La commune s'engage aussi à travers une semaine de **lutte contre les violences faites aux femmes**, parce que, ensemble, nous pouvons agir pour faire reculer ce fléau. Les Jardins partagés, le futur pôle Enfance-Solidarité sont des espaces de collaboration qui favorisent les rencontres intergénérationnelles, c'est aussi le cas **des événements festifs** : le bal du 14 Juillet, la fête de la musique, les Festoyennes. La Montagne peut aussi compter sur **l'engagement des Montagnards**, le forum des associations en a encore été la preuve, et, ici, nous pouvons remercier les 70 assesseurs et scrutateurs qui ont permis la tenue des bureaux de vote lors des élections prévues tardivement au début de l'été.

Enfin, réinventer les espaces urbains pour favoriser les échanges est également au cœur de notre projet politique. Nous soutenons la construction de logements sociaux dans tous les quartiers pour y encourager la mixité. Le projet de végétalisation de la place Similien Guérin, en plus de répondre aux enjeux climatiques, vise à créer un espace de rencontre et d'échange au cœur de la ville.

À l'échelle de nos rues, **chacun de nous peut participer à la lutte contre l'isolement**, en faisant attention à ses voisins, notamment les plus âgés, et en se rendant des petits services. Et, à l'échelle de notre commune, en favorisant les solidarités et la fraternité l'équipe municipale contribue à la construction d'une société plus unie et résiliente, où chaque citoyen trouve sa place.

Julien Bétus, Adjoint aux Solidarités
Sabine Bouchard, conseillère municipale, vice-Présidente du CCAS
Alexandra Sevestre, Ajointe au cadre de vie

SOMMAIRE

03 Citoyenneté	14 Environnement et Cultures	20-22 Vie associative
04-06 Projets citoyens	15-16 Cultures	23 Expressions des groupes politiques
06-08 Cadre de vie	17 Jeunesse	
09-11 Solidarité	18-19	
12-13 Écologie	Aménagements	24 Agenda

Les Échos de La Montagne – 3 300 exemplaires – **Directeur de la publication** : Fabien Gracia – **Rédaction collective** – **Photographies** : Ville de La Montagne sauf indication contraire – **Correspondance** : Échos de La Montagne – Hôtel de Ville – communication@ville-lamontagne.fr – **Conception, mise en pages** : agencescoop communication – 14842 MEP – **Impression** : Imprimerie Rochelaise (**labellisée Imprim'Vert**) – EDLM est imprimé sur du papier labellisé PEFC – **Diffusion** : Retz'agir, association de réinsertion – **Dépôt légal** : à parution



Ensemble contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre est la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Si la mobilisation est primordiale chaque jour, cette date permet de mettre en lumière les actions menées et les dispositifs existants pour combattre ce fléau.

En 2023, à la réception du programme « Mobilisons-nous contre les violences sexistes et sexuelles » édité par Nantes Métropole, le constat est que, peu de manifestations sont organisées dans les communes du Sud-Loire, alors que notre secteur n'est pas épargné par ces violences. La Ville a souhaité y remédier en sollicitant différents acteurs du territoire pour proposer plusieurs événements. Un objectif clair pour cette première édition : proposer plusieurs actions de sensibilisation et impliquer le plus grand nombre d'habitantes et d'habitants. ■

mairie@ville-lamontagne.fr

PROGRAMME

Un programme gratuit, riche et diversifié est proposé du 22 au 30 novembre par la Ville de La Montagne et les associations partenaires :

- **Vendredi 22 novembre – 20h** : **Ciné-débat film « Touchées »** au cinéma Le Montagnard – gratuit
- **Samedi 23 novembre – 14h** : **Cours de self-défense** au Dojo du Complexe sportif LESPINET – gratuit
- **Samedi 23 novembre – 20h30** : **Spectacle éphémère de l'ALM** sur la scène du Lapin Vert – gratuit, avec possibilité de restauration payante avant le spectacle, grâce au Carlam, et bar ouvert.
- **Du mardi 26 novembre au samedi 30 novembre** : **« Exposition Fais pas Genre »** au Chalet – gratuit
- **Samedi 30 novembre – 20h30** : **Pièce de théâtre « Taire de Femmes »** du théâtre « Label Rouge » suivie d'un débat sur le féminicide sur la scène du Lapin Vert – entrée à prix libre

Retrouvez le programme complet sur le site de la ville !



Rencontrez les élus le samedi matin !

Vous pouvez rencontrer le Maire ou un de ses adjoints chaque samedi entre 11h et 12h sans rendez-vous, l'occasion par exemple de poser vos questions, donner votre avis, proposer un projet... Sur le site, vous pouvez savoir quel élu est présent à quelle date. Vous pouvez aussi demander un rdv aux élus via le site Internet. ■



Hommage à Anouk Aimée

Le 18 juin 2024, à l'aube, à l'heure où le jour se pointe sur la Loire, l'actrice Anouk Aimée a tiré sa révérence.

Icône de la Nouvelle Vague, elle a tourné avec Claude Lelouch (Un homme et une femme), et Federico Fellini (La Dolce Vita). Avec le cinéaste Jacques Demy, Lola met en valeur les lieux branchés de l'époque : Passage Pommeraye, les Salons Mauduit. Le film raconte l'histoire de cette danseuse de cabaret qui attend son amant parti pour une expédition au long cours.

Le 15 avril 2011, Anouk Aimée accepte de devenir la marraine du Bac Lola déclarant le jour de l'inauguration : « *une partie de moi-même est toujours à Nantes* ». Nous retiendrons son sourire et son talent. ■



DES NOUVELLES DES PROJETS CITOYENS !

Cette rentrée est l'occasion de faire le point sur les projets accompagnés depuis le lancement du dispositif et de lancer l'appel pour les projets 2025.

Pour rappel : chaque année les habitants peuvent proposer des projets d'investissements sur l'espace public. Un budget de 25 000 € est consacré à ces propositions. Un jury citoyen est chargé de vérifier que le projet est recevable. Les services municipaux vérifient ensuite leur faisabilité technique et réglementaire. Dans une logique d'implication citoyenne, le porteur de projet continue à s'investir dans la conception et l'animation du projet (principe du 50-50).

Les projets 2023 :

« **Natur Land** » : au Grand Pré, les 4 huttes végétales en saule tressé se portent à merveille. Elles sont bien en feuilles, et de nombreux enfants y ont joué tout l'été.

Un vélo-cargo a été acquis pour concrétiser une initiative citoyenne : un projet de café itinérant appelé : « **Café-mobile** ». L'idée, portée par un collectif d'habitants avec le concours de l'Amicale Laïque Montagnarde, a pour objet de faire déambuler le triporteur sur l'espace public et de créer ainsi des moments de rencontres et de convivialité, notamment à l'occasion d'événements associatifs, de loisirs, sportifs ou culturels. L'inauguration et la présentation de cet équipement ont eu lieu à l'occasion du Forum des Associations le 7 septembre 2024.

Nouvelle activité **Pickleball** : le projet avait été déposé en 2023 par 2 habitants, il prend vie à cette rentrée de septembre 2024 grâce au soutien de la section Tennis des Montagnards (voir article p. 22).

Les projets 2024 :



Le futur **four communal** en terre/paille a été construit pendant l'été par les porteurs de projet, avec le soutien de l'association Atelier Bien Commun. Il sera implanté près de l'accueil de loisirs, derrière l'école Jules Verne. Il reste la réalisation de l'abri à affiner entre les services municipaux et les porteurs de projet, puis les modalités d'utilisation à définir.

L'aménagement de l'espace vert et l'installation de jeux près du Château d'Aux, à l'entrée du lotissement des Oiseaux, vont prendre un peu plus de temps : il reste à valider le budget, plus important que prévu, notamment parce qu'il prévoit une zone de réception sécurisée. De plus, la zone est en grande partie humide, ce qui contraint l'implantation de tables et de jeux. L'espace devrait accueillir : un jeu à grimper pour les tout-petits, une table de pique-nique pour enfants et une pour adultes, et la restauration du terrain de pétanque. Merci à tous ces contributeurs, à toutes leurs belles idées, et à leur engagement pour mener au bout leur projet !

Parcours de trail : l'idée est de baliser plusieurs parcours avec différents niveaux de difficulté, pour les pratiquants de ces courses-nature. Ce projet continue de se construire grâce à l'implication du porteur de projet, et avec l'accompagnement du service Vie associative. En effet, les communes voisines doivent être associées, ainsi que des clubs sportifs intéressés par ce futur équipement, dont le financement serait soutenu par le Conseil départemental.

Les avancées des différents projets, ainsi que les projets non retenus sont consultables sur le site internet : <https://www.ville-lamontagne.fr/projets-citoyens-laureats/>



LE CALENDRIER DES PROJETS CITOYENS

1

JE PROPOSE UN PROJET

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJET EN SEPTEMBRE, LORS DES FESTOYENNES

JUSQU'EN JANVIER

Seul ou à plusieurs, vous précisez votre idée : l'intérêt pour les habitants, le lieu, le coût estimé, et votre implication dans la réalisation.

Vous avez une question : projetscitoyens@ville-lamontagne.fr



2

LE JURY ÉTUDIE VOTRE PROPOSITION DE JANVIER À MARS

Le jury d'habitants, volontaires et tirés au sort, ainsi que les services municipaux vérifient la faisabilité de votre projet.



3

LA VILLE CONSACRE CHAQUE ANNÉE 25 000€ À LA RÉALISATION DES PROJETS CITOYENS

LES 25 000€ SUFFISENT À FINANCER TOUS LES PROJETS RECEVABLES DE L'ANNÉE

SI L'ENVELOPPE NE SUFFIT PAS

Les projets sont présentés (affichage, site internet de la Ville). les habitants peuvent donner leur avis pour aider le jury à faire son choix.



4

LES PROJETS PRENNENT VIE !

Les porteurs des projets-lauréats et les services municipaux collaborent pour accompagner leur réalisation.



À VOS PROJETS POUR LA PROCHAINE ÉDITION !

La campagne des projets 2025 est lancée : vous pouvez commencer à rédiger vos projets. Ils seront à déposer au plus tard mi-janvier 2025.

Et si vous déposiez un projet en 2025 ?

Quels projets ?

Le projet porte notamment des valeurs d'Écologie, de Solidarité, de Citoyenneté il peut notamment :

- favoriser l'intérêt général et profiter à un grand nombre d'habitants : « les idées des uns font le bonheur de tous » ;
- avoir un impact positif sur les générations futures
- favoriser l'épanouissement et le bien-être de tous ;
- favoriser le vivre-ensemble, la tolérance, l'ouverture et la solidarité ;
- participer à l'amélioration du cadre de vie ;

- respecter l'environnement et la biodiversité et préserver le patrimoine naturel de la Ville ;
- porter une dimension de développement durable.

Le projet doit :

- porter sur le territoire de La Montagne ;
- relever d'un espace ou d'équipements publics ;
- relever de la compétence municipale (s'il s'agit d'un projet relevant d'une compétence métropolitaine, départementale ou d'une autre institution publique, il fera l'objet d'une analyse spécifique et pourra être rejeté en cas d'impossibilité) ;
- porter sur des dépenses d'investissement.

Qui peut être porteur de projet ?

Les Montagnard.e.s à partir de 10 ans !
Si vous avez une idée, n'hésitez pas à solliciter de l'aide pour remplir le dossier et vérifier que le projet entre dans le cadre des projets citoyens. Le règlement

et le dossier sont disponibles sur le site internet : <https://www.ville-lamontagne.fr/les-projets-citoyens/>

Et si vous deveniez membre du prochain jury citoyen ?

Le jury est chargé d'étudier les dossiers déposés, de vérifier que les projets correspondent au cadre fixé. Ses membres peuvent rencontrer les porteurs de projet pour en savoir plus et préciser le projet. Il est composé d'habitants volontaires et d'habitants tirés au sort.

Pour la sélection des projets lauréats 2025, le jury doit être renouvelé : 6 habitants volontaires sont attendus. Les contraintes : 3 ou 4 réunions en soirée à partir de janvier. ■

CONTACT

PROJETSCITOYENS@VILLE-LAMONTAGNE.FR

CADRE DE VIE

Un problème sur la voirie ?

L'entretien des voiries relève de la compétence de Nantes Métropole. Un lampadaire en panne, un trou dans la chaussée ? Le Pôle Sud-Ouest de la métropole, auquel est rattachée La Montagne, se charge de résoudre la situation. Le processus de signalisation des problèmes de voirie va connaître des changements au cours de l'année 2025.

Deux façons de signaler un problème

- Via l'application Nantes dans ma poche, grâce à la tuile « Voie publique, un problème ? », qui permet de faire des signalements directs par les particuliers.
- En mairie, auprès d'un agent qui transmettra une demande d'intervention au Pôle sud-ouest.

Qu'est-ce qui change en 2025 ?

Depuis 2004, le logiciel OASIS permet aux communes de transmettre les problèmes de voirie au pôle auquel elles sont rattachées. Son objectif est simple : gérer plus efficacement les demandes d'intervention sur l'espace public, via

les signalements des usagers. Un nouveau logiciel va être mis en place en début d'année prochaine. Le remplacement d'Oasis par l'outil de GRU (Gestion de la Relation à l'Usager) PUBLIK permettra d'améliorer le suivi des demandes de signalements faites par les usagers. Ces derniers pourront suivre l'état de leur demande et recevoir une réponse suite à son traitement. La tuile "Voie - publique, un problème" sera toujours disponible sur l'application.



La déchèterie ferme pour travaux

À compter du 1^{er} octobre 2024, la déchèterie de La Montagne ferme pour permettre son agrandissement et sa mise aux normes environnementales.

L'objectif est d'atteindre 65 % de recyclage et de réduire de 20 % la quantité de déchets collectés. À partir de sa réouverture fin 2025, de nouvelles catégories de déchets pourront y être déposées : batteries, appareils électroménagers et électroniques, ferraille, mobilier, lampes, textiles... Pendant la phase de fermeture, l'accueil des usagers de La Montagne est possible dans les déchèteries de Saint-Jean-de-Boiseau et de Saint-Aignan de Grand Lieu (dans laquelle des travaux d'amélioration ont spécialement été réalisés en septembre) qui ouvertes 7 j/7 de 10h à 17h45, sauf jours fériés. ■



Sobriété : l'éclairage public est ajusté au besoin

Dans les Échos de La Montagne de janvier dernier, un ajustement de l'éclairage public avait été annoncé. Cela avait pour objectif d'adapter l'éclairage au besoin de la population, et de poursuivre les actions de sobriété énergétique. Depuis mi-septembre, les modifications sont effectives.

Le constat initial est que, au cœur de la nuit, très peu de personnes circulent dans les rues de La Montagne : moins d'une dizaine de voitures passent chaque heure sur les principaux axes de la ville. Comme indiqué en janvier, nous avons le sentiment d'éclairer le bitume plus que les passants, et donc de gaspiller de l'électricité. Ainsi, depuis quelques jours, les lampadaires allée du Château d'Aux, rue de la Belle-Étoile et en haut de la place Similien Guérin sont éteints de 23h à 6h, des horaires similaires aux autres secteurs de la commune. Par ailleurs, une baisse de 70 % de l'intensité de la luminosité a été réalisée route de Bouguenais, rue de la Briandière et rue du Bac. Cela permet d'assurer une continuité de Bouguenais à Saint-Jean-de-Boiseau et de maintenir un confort pour les usagers, tout en réalisant une économie substantielle. ■



Quatre bénéfices d'une limitation de l'éclairage public

1. Des économies d'électricité : environ 13 000 kWh/an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 6 personnes.
2. Des économies budgétaires : environ 3 400 € par an.
3. Un environnement favorable à la vie des animaux nocturnes.
4. Un effet sur la santé des personnes, qui n'ont plus le sommeil perturbé par la lumière nocturne artificielle.

Focus sur deux projets

Coût des aménagements urbains

Kiosque du Grand Pré

Les services municipaux ont mis en place un kiosque sur la place du Grand Pré en 2023, qui a ensuite été équipé de tables en 2024.

Montant de l'opération :

- Kiosque : 11 518 €
- Tables : 2 712 €
- Coûts agents : 500 €
- TOTAL : 14 730 €**



Aménagement de la rue Drouillard

Réalisé par Nantes Métropole

Les travaux ont été décomposés en deux temps, afin de permettre de créer une « vélo rue ». L'aménagement est constitué d'un revêtement perméable, grâce à des enrobés drainants, des stationnements engazonnés et des zones de plantations.

Coût de chaque tranche :

- 1^{er} temps – 2023/24 = 450 000 €
- 2^e temps – 2025 = 150 000 €
- TOTAL : 600 000 €**



Prenons soin du Bois des Fous

Les communes de Saint-Jean de Boisseau et La Montagne sont engagées dans une politique de préservation de l'environnement sur leurs territoires.

L'entente intercommunale a la charge de la gestion du Bois des Fous. Elle travaille à un plan de gestion à long terme des 14 hectares boisés à cheval entre Saint-Jean-de Boisseau et la Montagne. Pour cela, l'entente sollicite le soutien de l'Office National des Forêts pour l'aider à gérer durablement cet espace boisé.

Dès la fin 2024, une petite zone du bois (0,5 hectare) va être clôturée pendant 7 ans. L'objectif visé est la régénération naturelle, le développement de semis, et la préservation de la biodiversité.

Un chantier participatif est proposé aux habitants des deux communes le samedi 9 novembre prochain pour préparer cette zone, et retirer les espèces invasives, notamment le laurier.

i Inscriptions et infos pratiques sur les sites internet des deux communes.



— Zone clôturée en fin 2024



Comment faire une demande de logement social ?



Vous rencontrez des difficultés pour trouver un logement ? Vous pouvez, suivant votre situation, faire une demande de logement social. Les bailleurs sociaux du département et leurs partenaires ont mis en œuvre un dispositif de gestion de la demande, dont le but est de simplifier vos démarches d'accès au logement social.

Pour demander un logement social, vous devez :

- Être de nationalité française ou être admis-e à séjourner régulièrement en France, c'est-à-dire être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité.
- Louer le logement en tant que résidence principale.
- Ne pas dépasser un niveau de ressources défini en fonction de la composition familiale.

La demande de logement social est à faire sur : <https://www.demandelogement44.fr/imhowebGP44/> Vous pouvez demander l'appui du CCAS de la ville pour effectuer cette démarche.

Que se passe-t-il une fois votre demande déposée ?

Votre demande de logement est enregistrée sur un seul et même fichier géré par l'ensemble des organismes d'habitat social et leurs partenaires. Elle sera valable sur l'ensemble du département et diffusée auprès de tous les bailleurs sociaux du département et de leurs partenaires. À l'enregistrement de votre demande en ligne et après vérification de votre dossier, vous recevrez votre numéro unique départemental, qui vous sera demandé lors de toute correspondance.

Si vous êtes éligible, en fonction des disponibilités et des priorités, un logement peut vous être proposé. ■

i Contact : 02 40 65 95 28, ccas@ville-lamontagne.fr

Campagne de recensement INSEE

En 2025, la mairie est chargée par l'INSEE d'effectuer le recensement des habitants de la commune. Ce recensement aura lieu du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025.

Des agents recenseurs passeront au domicile des habitants pour vous inviter à vous faire recenser.

Cela pourra se faire en ligne, de manière simple et rapide ; répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet qui vous sera remise, et laissez-vous guider ! ■



Logement social à La Montagne : la stratégie pour proposer des logements pour tous



Dans un contexte de pénurie de logements dans la métropole nantaise, la Ville s'engage dans un plan pluriannuel pour le logement. Les questions sont nombreuses : quels types de logements ? Pour qui ? Où construire compte tenu des contraintes de notre commune ? Quels services pour ces nouveaux foyers ?

Aujourd'hui, trouver un logement est une gageure pour tout un pan de la population : les foyers aux revenus modestes, les personnes en situation de handicap, les seniors... La Montagne et les communes voisines subissent ce contexte : peu de logements sont disponibles, les prix augmentent et avec eux les demandes de loyers accessibles. La principale solution pour sortir de cette crise réside dans le logement social, auquel peut prétendre 70 % de la population de la métropole. Créer des logements sociaux à La Montagne pour loger une part importante de la population – alors qu'il n'y a plus de foncier disponible et tout en préservant un cadre de vie agréable – est une équation délicate, que l'équipe municipale cherche à résoudre.

La situation du logement social à La Montagne et l'application de la loi SRU

En 2021, la ville comptait 450 logements sociaux pour 2 735 résidences principales. Cela signifie qu'il manque 230 logements sociaux pour atteindre les 25 % exigés par la loi SRU (loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain). La commune paie 50 000 € d'amende par an pour non-respect de la loi. Cette somme a même été doublée en 2024 en raison du faible nombre de créations de logements sociaux de 2020 à 2022. La situation est problématique depuis longtemps : le taux de logements sociaux a augmenté de 4 % depuis 2000 et atteint aujourd'hui 16,5 %. Pour sortir de l'impasse et permettre aux gens de se loger sur La Montagne, l'équipe municipale a élaboré une stratégie en 4 axes.

1 Mobilisation du patrimoine

Dès 2022, quatre bâtis municipaux sont mobilisés afin de créer 35 logements sociaux entre 2024 et 2028 : rue Aristide Briand, deux maisons vont être transformées en quatre logements, en accession sociale à la propriété. L'ancienne CPAM rue Violin sera réhabilitée pour créer quatre logements. Ensuite, ce sont les terrains municipaux situés place François Mitterrand qui accueilleront 12 foyers. Enfin, du côté de Joachim du Bellay, 14 logements sociaux seniors sont prévus. Cette mobilisation du patrimoine municipal permet d'engager rapidement des projets au moment où la construction immobilière ralentit.



2 Établissement d'un contrat de mixité sociale

Ce contrat signé avec la Préfecture, la Métropole et un bailleur social (NMH) permet d'obtenir leur soutien et de lisser dans le temps la réalisation de logements sociaux : passage d'un objectif de 25 à 18 créations de logements sociaux par an entre 2023 et 2025. Pour notre petite commune de 3,64 km², largement couverte de zones humides, artificialisée à 64 % et où le foncier est rare et cher, ce nouvel objectif est plus réaliste.

3 Vision globale de la commune

Le développement de nouveaux logements, notamment sociaux, s'inscrit dans une vision globale de la ville travaillée dans le cadre du projet Cœur de bourg (cf. EDLM n° 82 du printemps 2024). Dans ce projet, les nouvelles constructions se situent principalement entre la Briandière, le Grand Pré et la place Similien Guérin. Positionnées à proximité des services, des espaces verts et des transports en commun, elles intègrent des logements et des commerces. L'objectif est de créer un centre-ville vivant et agréable, où les habitants trouvent tout ce dont ils ont besoin dans leur environnement proche : commerces de première nécessité, professionnels de santé, transport en commun, écoles...

4 Révision des objectifs de construction sur la commune

L'étude Cœur de bourg a par ailleurs permis d'identifier un potentiel de construction sur la commune. D'ici 2050, environ 500 logements pourraient être réalisés, soit une moyenne de 25 logements par an dont 18 logements sociaux (18/25). Il s'agit là d'une remise en cause des objectifs fixés en 2019, qui étaient de 14 logements sociaux sur 40 nouveaux logements au total (14/40).

L'atteinte de ces objectifs reposait principalement sur la construction de 180 logements à la Gaudinière, projet que l'équipe municipale a arrêté (cf. EDLM n° 83, été 2024) pour préserver une zone humide essentielle à la biodiversité, au stockage du carbone et à la prévention des inondations.

Par ailleurs, au-delà de cette dimension écologique, l'objectif de 14/40 condamnait la commune à ne jamais respecter les 25 % de logements sociaux visés par la loi et donc à payer toujours plus d'amendes. Avec cette trajectoire, il aurait fallu attendre 2080 et construire 2 300 logements pour se conformer à la loi.

L'ambition de 18/25 est plus réaliste. Elle permet de s'inscrire dans une transformation douce de la commune, tout en respectant la loi et en offrant des solutions de logement pour ceux qui en ont besoin.

Des objectifs réalistes de construction de logements

	Objectif annuel de construction de logements sociaux	Objectif annuel total de construction de logements	Logements sociaux / total des constructions	Année d'atteinte des 25 % de logements sociaux (loi SRU)	Nombre de logements à construire
Trajectoire 2019	14	40	35	2080	2 300
Trajectoire révisée 2023	18	25	72	2040	480

Petit mégot, grands impacts

Encore aujourd'hui, dans l'espace public, seul un mégot sur deux est jeté à la poubelle. Les autres sont malheureusement jetés dans la rue (53 %), dans les voies d'écoulement des eaux usées (25 %) et dans les espaces verts (22 %).

L'impact de ces derniers n'est plus à démontrer. Il leur faut plus d'une décennie pour se décomposer intégralement et, entre-temps, les 4 000 substances chimiques écotoxiques qu'ils renferment se répandent dans nos sols et nos rivières.

Le saviez-vous ?

Un seul mégot de cigarette peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau

Pour sensibiliser les habitants à cette pollution, 250 macarons permanents « Ici commence La Loire » ont été installés sur l'espace public métropolitain, notamment sur La Montagne. De nouveaux cendriers seront également installés. Et pourquoi ne pas arrêter de fumer ? 157 576 personnes ont tenté le défi du mois sans tabac en novembre 2023, pourquoi pas vous ? Pour participer et bénéficier des outils d'aide au sevrage, inscrivez-vous avant le 1^{er} novembre sur le site #MoisSansTabac.



Quand on arrête de fumer, c'est toujours mieux de se faire accompagner. Vous pouvez gratuitement :

- Bénéficier du e-coaching gratuit et à portée de main avec votre **application Tabac info service**.
- Profiter d'un suivi gratuit et personnalisé avec un tabacologue au **39 89**.

3, 2, 1 partez !



À vos marques, prêts, fleurissez !

La commune a besoin de votre participation pour fleurir et embellir votre quartier et vous propose de participer à l'opération : « Ma rue en fleurs » ! Le but ? Permettre aux volontaires de les semer devant chez eux, au pied des façades de leur maison ou de leur immeuble, ou dans les interstices provoqués par les fissures d'enrobés entre votre mur et le trottoir.



Où récupérer mon kit ?

Pour participer, il suffit de venir retirer gratuitement votre sachet de graines avec le guide de plantation du 16 septembre au 17 novembre :

- à l'accueil de la Mairie
- à l'accueil de la Médiathèque

Des graines de fleurs rustiques

Les graines qui vous sont confiées sont produites en France : Coquelicot, Œillet, Millepertuis, Camomille sauvage, Marguerite, Souci des champs, Grande Mauve, etc. Leur nature est rustique et peu gourmande en eau. Elles sont résistantes aux conditions urbaines. ■



Écogeste
Idée n°39

Équipez-vous d'un cendrier de poche



Les cendriers de poche sont des petits récipients qui permettent de recueillir les mégots de cigarettes lorsque vous n'avez pas accès à une poubelle. C'est un petit accessoire très pratique car il s'emporte partout, dans un sac ou une poche de pantalon. On y glisse facilement quelques mégots à jeter ensuite dans une poubelle. Vous n'en avez pas et souhaitez vous équiper ? Des cendriers de poche seront distribués pendant le mois d'octobre à l'accueil de la mairie de La Montagne. Il existe également de nombreux tutoriels sur internet. Avec des goulots de bouteille, des briques de lait ou des canettes, vous pourrez créer celui qui vous semble le plus pratique. Avec ça, terminé les mégots par terre ! ■

L'Atlas de la Biodiversité Communal

Le quiz des espèces

Voici la quatrième des 10 espèces sélectionnées par le comité : le Blaireau d'Europe. Cet animal discret est précédé d'une mauvaise réputation. Tâchons de lui rendre justice !

Comment le distinguer ?

Ce mammifère, de la famille des Mustélidés, est de taille moyenne, trapu, aux pattes courtes, d'environ 30 cm de haut et pouvant peser jusqu'à 20 kg. Il est très reconnaissable à son pelage gris argenté et à son museau doté d'un masque facial : deux bandes noires, séparées par une bande blanche, couvrent ses yeux.

Quelques éléments de biologie.

Le Blaireau d'Europe vit en groupe familial, dans des terriers creusés, constitués de nombreuses galeries et aux entrées multiples. Il occupe les mêmes terriers sur plusieurs générations. Il est omnivore, il se nourrit essentiellement d'insectes ou de lombrics mais peut aussi bien manger des œufs, de petits rongeurs, des amphibiens, des fruits, des céréales ou des bulbes, selon les disponibilités et les saisons.

Où vit-il ? Le blaireau installe son terrier au sein de boisements ou à l'abri d'un taillis, en privilégiant la présence d'une pente naturelle. Il creuse une série de trous non fermés, appelés « pots », en périphérie de son territoire pour y déposer ses excréments. Il emprunte toujours les mêmes chemins pour se déplacer : les « coulées ».

Où et quand l'observer sur la commune ? Sur la commune, privilégiez les lieux boisés et en pente, comme le coteau qui domine la Loire. Cela dit, le blaireau est nocturne ou crépusculaire, et, durant l'hiver, son activité diminue, restant davantage au fond de son terrier. Il vous faudra donc un peu de chance et beaucoup de patience pour l'observer, à la tombée de la nuit, au moment où il quitte son terrier pour aller se nourrir. Soyez aussi attentifs à ses empreintes de pas, composées de 5 doigts avec des griffes généralement très visibles.



Comment participer à l'inventaire ?

Le blaireau figure sur la liste des espèces chassables au niveau national. Il est en effet victime d'idées reçues : accusé d'être agressif et d'être un animal qui pullule. Or, par son alimentation, il joue un rôle essentiel dans la régulation des rongeurs et des invertébrés comme les larves de hannetons, susceptibles de causer des dégâts dans les cultures. Il consomme également des nids de guêpes. Lorsqu'il fouille le sol pour y trouver sa nourriture, le blaireau retourne la terre et permet ainsi l'aération des sols. Si vous l'observez, transmettez votre observation en suivant ce lien : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/participer/inpn-especes#participer>.

Et dans le prochain magazine...

Pour m'apercevoir, il vous faut lever le nez vers le ciel, lors des belles soirées d'été, en tout début de nuit. Je survole alors vos jardins, à la recherche d'insectes, base de mon alimentation. Je chasse notamment les moustiques, faisant de moi l'allié précieux de votre sérénité. Un indice supplémentaire : je vole, mais je ne suis pas un oiseau. Hâte de me découvrir ? Rendez-vous au prochain numéro... ! ■

■ Un doute, une question, vous pouvez également nous envoyer un message à : agenda21@ville-lamontagne.fr

Les prochains rendez-vous de l'Atlas

• **Mercredi 6 novembre à 14h :**
Biodiversité en ville avec la LPO
Sur Inscription à : anne-claire.estay@ville-lamontagne.fr

• **Mardi 17 décembre à 19h :**
Conférence du Muséum de Nantes :
« des espèces venues d'ailleurs »

■ Retrouvez toutes les animations et informations dans la rubrique agenda du site internet.



Programme Éco-citoyen : la ville sensibilise les jeunes depuis plus de 20 ans !

La Ville de La Montagne a initié dès 2001 un programme d'animations et de sensibilisation à la nature et au développement durable à destination des enfants de La Montagne.

Plus de 20 ans après, le programme est toujours actif. Le rôle de la collectivité est de financer des animations et de coordonner le dispositif avec l'aide d'Écopôle, association de sensibilisation à l'environnement. Au démarrage, seules les écoles pouvaient bénéficier d'animations financées par la Ville. Les deux collèges ainsi que l'accueil de loisirs ont ensuite rejoint le programme.



Et concrètement ?

Chaque année, les enseignants choisissent les thèmes sur lesquels ils souhaitent travailler et Écopôle se charge de trouver l'intervenant adéquat. Les écoles élémentaires orientent leurs demandes autour de l'apprentissage du vélo ou encore de l'alimentation (réduction des déchets, gaspillage alimentaire). Quant aux plus jeunes, la découverte de la biodiversité ressort avec par exemple des créations artistiques dans les bois, la visite de la mare du Launay ou des ateliers de fabrication de boules de graisse pour nourrir les oiseaux l'hiver.

Le collège Saint-Exupéry profite de ces animations pour sensibiliser et former davantage les éco-délégués du collège, dernièrement sur le thème de l'eau et de la consommation responsable.

Plus récemment, en 2022, les jeunes de l'AJI ont également intégré ce programme avec un accompagnement pour la création d'un espace végétalisé à côté de leur local au Chalet.

Pendant l'année scolaire 2023/2024, 22 animations ont été financées par la Ville de La Montagne, ce qui a permis de sensibiliser plus de 350 enfants. En complément de ce programme et du partenariat avec Écopôle, cet engagement communal permet aux écoles de bénéficier plus facilement d'animations de la part de Nantes Métropole.

En raison du succès de ce programmé éco-citoyen, une nouvelle convention vient d'être signée avec Écopôle pour 3 nouvelles années de programme ! ■

La nature à ma porte #4

**Du 26 novembre au 04 janvier
Médiathèque, 92 rue Violin.**

Cet événement est l'occasion de redécouvrir la nature au plus près de chez soi. Une exposition photographique de La Montagne et de ses espaces naturels proposée par Sylvain Blais, photographe passionné et naturaliste à la Roche-Beaucourt (Bouguenais), sera visible à la salle Olympe de Gouges de la Médiathèque.

Les services Cultures et Développement durable vous ont concocté une programmation tout au long de l'exposition et pour tous les publics : animations (construction de nichoirs avec la Ligue de Protection des

Oiseaux, jeux, ateliers artistiques, contes, lectures...), ciné-débat avec le documentaire « la forêt pour école » réalisé par Sarah Perrig, ainsi qu'une conférence proposée par le Muséum de Nantes sur le thème « Des espèces venues d'ailleurs ».

Notez dès à présent l'inauguration de l'exposition le mardi 26 novembre à 18h à la médiathèque. Le photographe Sylvain Blais sera présent pour échanger autour d'une dégustation et d'un verre de l'amitié. ■

i Gratuit et ouvert à tous
Plus d'informations au 02 40 65 66 24 ou mediatheque@ville-lamontagne.fr
Retrouvez le programme complet sur les sites de la mairie et de la médiathèque à partir de mi-octobre.



© Sylvain Blais

Bibliothèques en fête fait la part belle aux rêves !

Du 9 octobre au 26 octobre, les trois médiathèques de La Montagne, de Saint-Jean-de-Boiseau et du Pellerin s'associent pour vous proposer la manifestation Bibliothèques en fête qui, cette année, sera sur le thème du pas de côté, de la rêverie. Son titre : Parenthèse(S).



© Mélusine Farille



Des expositions, des ateliers, des animations seront ainsi proposés dans les trois médiathèques

Pour la médiathèque de La Montagne plus précisément, vous pourrez voir une exposition photographique incroyable et originale de Mélusine Farille : *L'Ombre des Songes*. Vous pourrez aussi fabriquer votre propre attrape-rêve, ou participer à un atelier photos. Vous aurez la possibilité de rêver au son des contes de l'association Aile ou d'être surpris par les petites formes confidencées de la compagnie Gioco Così. Bref une Parenthèse(S) enchantée pour se ressourcer en famille.

Attention, une date est à retenir : mercredi 9 octobre

À 18h à la médiathèque de La Montagne, lancement officiel de la manifestation avec : spectacle dansé par Sarah Desaire et Gianna Caronni, l'annonce des lauréats du concours puis une dégustation pour fêter « Bibliothèques en fête 2024 ».

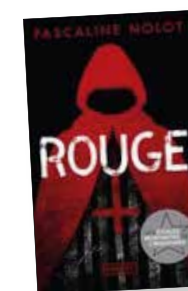
Plaquette de la manifestation dans les trois médiathèques. ■

i Renseignements à la médiathèque Yves et Raymond Gaudin au 02 40 65 66 24

COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



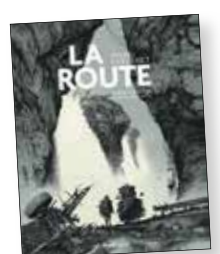
Unmatched, Chroniques inouïes
Découvrez Unmatched, un jeu de cartes et de figurines asymétrique et dynamique. Déchaînez la puissance de personnages légendaires comme Nikola Tesla, usez de coopération et de stratégie et repoussez les envahisseurs !
Jeu



Rouge de Pascaline Nolot
Réécriture sombre et fantastique du *Petit Chaperon rouge*.
Roman adultes



Délicieux
Un film savoureux et poétique à déguster sans modération, une révolution dans la gastronomie.
DVD



La route
Tiré du roman post-apocalyptique de Cormac McCarthy, Manu Larcenet laisse libre cours à sa virtuosité dans le trait et déploie toute une palette de gris colorés. Une BD qui terrasse et angoisse.
BD Adulte

RETOUR PHOTO
sur la **Fête de la
musique et les
Festoyennes**
2024



Conseil communal des enfants : c'est parti pour un nouveau mandat de deux ans !

En juin dernier, nous avons eu la joie de voir les enfants de CE2, CM1 et CM2 des trois écoles venir voter en salle du Conseil et au Chalet, pour élire leurs représentants. 6 enfants de chaque niveau de classe démarrent leur mandat en septembre.

La passation avec les membres du conseil précédant devait avoir lieu lors de l'inauguration des huttes végétales le samedi 21 septembre. Malheureusement la pluie a eu raison de cet événement. La nouvelle équipe est cependant bien en place.

Un grand bravo aux « sortants », ils laissent derrière eux l'écriture de 2 chansons, 4 huttes, l'organisation magnifique de 2 belles éditions de la « Rue aux enfants », la lecture de poèmes lors des commémorations. Nous espérons que cette aventure d'engagement et de projet collectif restera une expérience positive dans leur parcours.

Les nouveaux élus se réuniront tous les mois et demi environ et feront à leur tour des propositions pour améliorer la vie des jeunes sur la commune. Nous avons hâte de les accompagner et de faire plus ample connaissance.

Merci à tous ces jeunes qui se sentent concernés par la vie de leur commune ! Ce sont leurs premiers pas en tant que citoyens et citoyennes investis dans la cité ! ■



La Nature à l'honneur : une année d'éveil au multi-accueil

Cette année, le multi-accueil a choisi de célébrer la nature, offrant aux enfants une immersion enrichissante et éducative dans le monde naturel. Chaque semaine, les jeunes explorateurs ont participé à des ateliers divers et captivants, conçus pour éveiller leur curiosité, développer leurs sens et leur inculquer l'amour et le respect de la nature.

Les enfants ont participé à différents ateliers axés sur la nature : jardinage, observation des insectes, explorations, jeux sensoriels (touché différentes textures, senti des herbes aromatiques, écouté les sons de la nature, observé les couleurs changeantes des saisons et goûté des produits naturels)... Ils ont aussi utilisé des éléments naturels comme des feuilles, des cailloux et des fleurs pour créer des œuvres. Ils ont réalisé des collages, des peintures et des sculptures, laissant libre cours à leur imagination tout en développant leur motricité fine.

Une conclusion festive

Pour conclure l'année, les professionnelles de la petite enfance ont organisé la fête de la crèche : les parents ont pu y découvrir les réalisations de leurs enfants. Lors de cet événement festif, plusieurs activités ont été prévues : visite guidée du jardin, exposition des œuvres, comptines autour de



la nature et ateliers participatifs (chemin sensoriel, bonhomme gazon, transvasement).

Le thème de la nature a permis aux enfants de vivre une année riche en découvertes et en apprentissages. En développant leur curiosité et leur respect pour l'environnement, ces ateliers hebdomadaires ont planté les graines d'un avenir plus vert et plus conscient. La fête de la crèche a été un moment émouvant et joyeux, célébrant les accomplissements des enfants et le rôle crucial de la nature dans leur éducation.

Un projet de réaménagement de la cour du multi-accueil viendra compléter cette initiative, offrant ainsi aux enfants davantage d'opportunités de profiter de la nature. ■

Point d'étape sur le regroupement des écoles maternelles

Le calendrier du projet

Le projet de regroupement poursuit son avancement et s'approche enfin de la phase chantier. Faisant suite à de nombreux échanges sur les plans initiaux, six mois supplémentaires liés à une nouvelle phase d'étude ont été nécessaires pour finaliser le projet.

Les modifications apportées concernent :

- L'agrandissement de la salle de motricité à 140 m² au lieu des 95 m² initiaux.
- La création de deux classes supplémentaires (au lieu de trois).

Pour prendre en compte ces ajustements, il a été nécessaire de reporter l'ouverture de l'école en 2026.



Pour rappel, le projet prévoit le déplacement de la partie restauration scolaire et de la salle de motricité, qui seront positionnées avec les deux nouvelles salles de classe dans l'extension du bâtiment. La BCD et le périscolaire, placés dans le bâtiment existant, seront entièrement rénovés. Le projet prévoit également l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment grâce à la mise en place d'une chaudière à bois et la pose de panneaux solaires sur une surface de 150 m².

Enfin, pour les parties extérieures, l'entrée principale est déplacée au niveau du skate park, permettant ainsi de s'écarter des voies de circulation et de créer une nouvelle voie douce. La cour sera étendue pour permettre de compenser l'espace occupé par l'extension. Une démarche de renaturation a été adoptée pour permettre de développer des îlots de fraîcheur. ■



1

Juin 2022 > Mars 2023
Programme

- Définition du besoin
- Rencontre des utilisateurs

Été 2023 > Septembre 2024 + 6 mois
Conception

- Plans finalisés
- Permis de construire

3

2025 > 2026
Chantier

- Suivi des travaux



4

Courant 2026
Ouverture

- Réception et mise en service
- Déménagement de l'école Du Bellay

L'impact pédagogique du projet

Les équipes du cabinet Archi Urba Déco vont être sollicitées avant les vacances de la Toussaint 2024 afin de définir le fonctionnement de l'école pendant les travaux, à la fois sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire. Cette mission, qui sera accompagnée par l'architecte, permettra de réfléchir de manière concertée aux aménagements nécessaires pendant la phase de travaux, afin de garantir la sécurité et le bien-être des enfants ainsi que les conditions de travail de l'ensemble des professionnels.

Il a été demandé à l'architecte d'agrandir la cour, afin de permettre une occupation confortable de l'école par les enfants et les équipes pendant

la phase de travaux.

Du côté des locaux, l'extension permettra la création d'une salle de motricité mutualisée pour les temps scolaires et périscolaires. Une charte de mutualisation des espaces organisera une utilisation optimale de l'équipement, au service du bien-être de l'enfant et des équipes.

Le rôle de chacun des professionnels de l'accueil et l'accompagnement des enfants (agent de restauration et d'entretien, ATSEM, enseignant, animateur périscolaire...) seront définis par une charte d'accueil des jeunes enfants. Son objectif est de garantir la cohérence et la continuité de l'accueil éducatif.



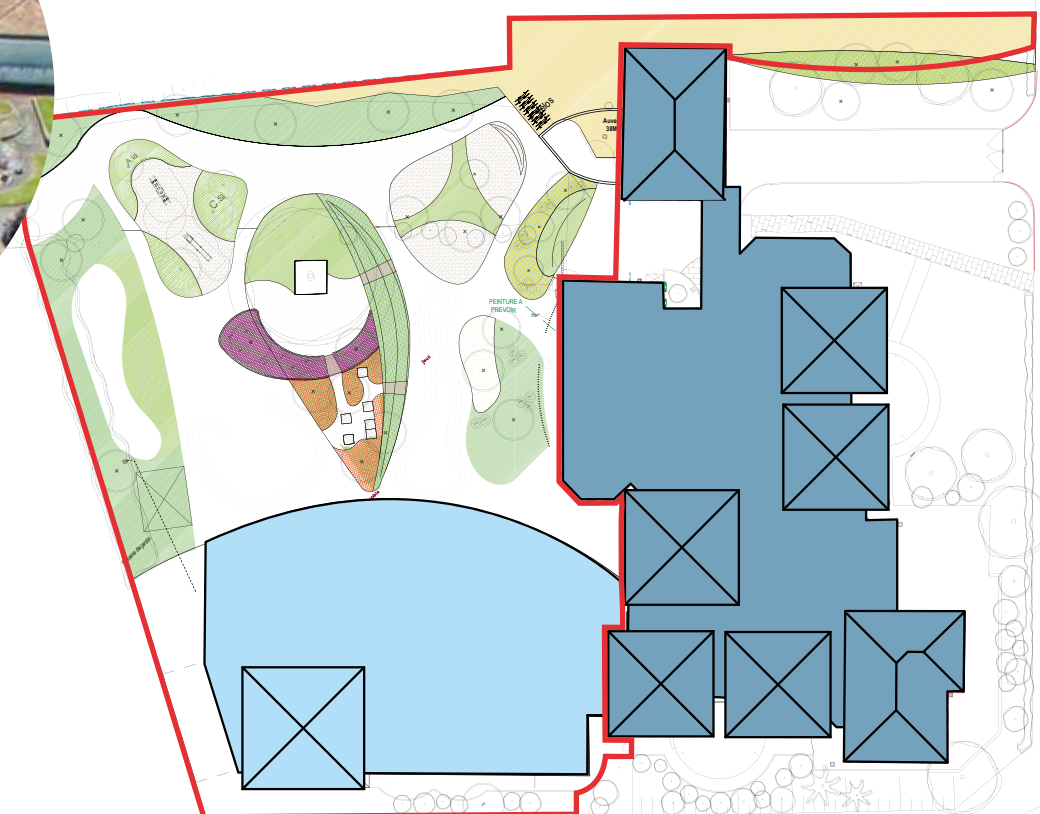
CITY STADE

SKATEPARK

Bleu clair :
Nouvelle extension

Bleu Foncé :
Bâtiments actuels

Ligne rouge :
Périmètre des travaux



RUE ALPHONSE TRAMBLAY

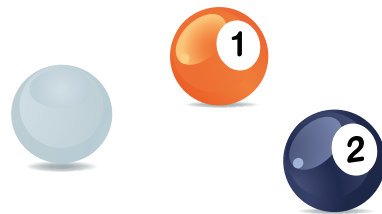
Série APRÈS LA PRÉSENTATION DANS LES NUMÉROS PRÉCÉDENTS DES MONTAGNARDS ET DE L'AMICALE LAÏQUE MONTAGNARDE (ALM), LE TOUR EST VENU À L'ASCLM DE SE DÉVOILER POUR POURSUIVRE CETTE SÉRIE CONSACRÉE AUX ASSOCIATIONS MULTIACTIVITÉS DE LA COMMUNE.

Présentation de l'ASCLM

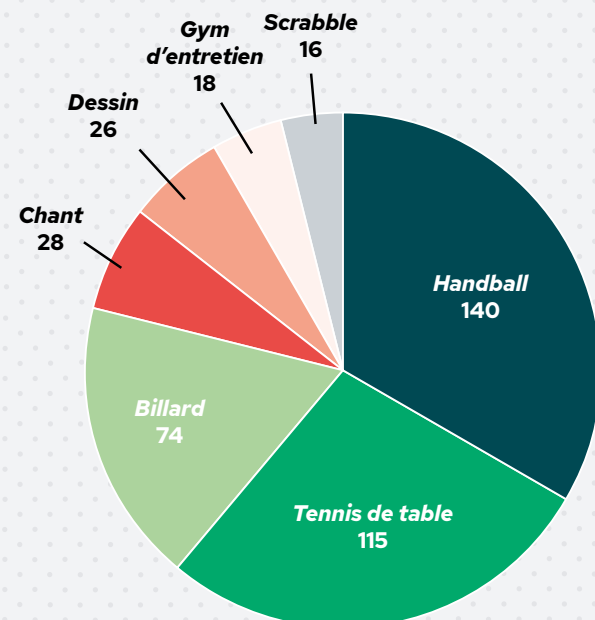
L'ASCLM (Association Sportive et Culturelle de La Montagne) est une association historique de La Montagne, qui propose des activités variées et intergénérationnelles. Savez-vous lesquelles ?

Comment est née l'association ?

L'ASCLM est née en 1975 de la fusion du Handball Club Montagnard et du club de tennis de table. Depuis sa création, l'association s'est étoffée. En 1980, la Boule nantaise et le Billard français rejoignent l'association. Au cours des deux décennies suivantes, les sections évoluent. Certaines rejoignent l'ASCLM puis s'en détachent pour redevenir des associations à part entière, comme la Boule nantaise et le Full contact. D'autres adhèrent et restent : dessin, scrabble, chant et musique en scène.



Répartition des 417 adhérents de l'ASCLM



Qu'en est-il aujourd'hui ?

Aujourd'hui, l'ASCLM est composée de sept sections, proposant des activités pour la plupart uniques à La Montagne :

- Handball,
- Tennis de table,
- Billard,
- Gym d'entretien,
- Dessin,
- Scrable,
- Groupe vocal A Tout Chœur (chant et musique en scène).

L'ASCLM est organisée autour de son président, Michel Lelièvre, et du comité directeur, au sein duquel chaque président de section siège en tant que vice-président. Plusieurs sections sont affiliées à la fédération nationale de leur discipline. Toutes gèrent leurs finances et leur bureau en relative autonomie. L'association compte actuellement 417 adhérents, parmi lesquels 157 femmes, 260 hommes et 153 jeunes de moins de 18 ans.



Les événements à venir

Les sections organisent et participent régulièrement à des événements : tournois, soirées dansantes, spectacles musicaux...

- Soirée dansante d'A Tout Chœur le samedi 30 novembre 2024
- Tournoi départemental de billard fin février 2025
- Le Cinquantenaire de l'ASCLM fin 2025 !

L'une ou plusieurs de ces activités mixtes et intergénérationnelles vous intéressent ? N'hésitez pas à nous contacter.

📍 Le transfo, 85 bis route de Bouguenais, 44620 La Montagne



L'aide aux devoirs d'AVEC

L'Association A.V.E.C (Accompagnement Volontaire École Collège) cherche des bénévoles étudiants, salariés, retraités. Vous aimeriez accompagner un enfant dans son travail scolaire ? (du CP à la 5^e, voire 4^e) ? Vous êtes libre ¾ d'heure ou 1h30, 1 ou 2 fois par semaine ? (lundi, mardi ou jeudi entre 17h00 et 18h30 au Chalet) ? Venez nous rejoindre : nous sommes une équipe motivée qui s'entraide et vous apportera son soutien ! ■

📞 Catherine BOUREZ 06 64 72 81 12
Marie PERSONNIC 02 40 65 82 80 ou 06 70 78 92 50

Erratum.

Deux erreurs se sont glissées dans l'Agenda « Vie locale » de septembre 2024 à février 2025. Voici les bonnes informations :

- Le groupe vocal A Tout Chœur de La Montagne organise une soirée dansante animée par **Pascale et Bruno**, qui vous feront danser au rythme d'un slow, d'un madison, d'un rock, d'une valse ou d'un tango... !
Le samedi 30 novembre 2024 à 20 heures à la salle Georges Brassens
- 📍 Rue de la Gaudinière – La Montagne.
Entrée 6 € – Gratuit pour les moins de 16 ans – Bar et gourmandises sur place – Tout public.
Règlement sur place ou sur helloasso – ASCLM Chants et musique en scène.
Renseignements : 02 51 11 02 23

- Téléthon du dimanche 24 novembre : cet événement est organisé par la section Marche de l'association Les Montagnards.

Jardiner solidaire avec La Cordée

Avez-vous entendu parler des Jardins Partagés de La Montagne ? La Cordée, collectif d'habitants, y cultive une parcelle. Double objectif :

- Se rencontrer, créer du lien, sortir de l'isolement, apprendre en faisant, découvrir une activité naturelle et ressource.
- Toujours dans un objectif de solidarité et de partage, les légumes produits sur cette parcelle sont déposés au Frig'o Dons, place Similien Guérin : <https://www.ville-lamontagne.fr/frigo-dons/>

Bintou, résidente de La Montagne pendant quelques mois, témoigne : « Ma motivation était de rencontrer de nouvelles personnes, d'échanger, d'aider et aussi pour me permettre de bien m'intégrer dans la communauté. Merci à Marie et Philbert pour l'expérience de jardinage. »

Alors, ça vous tente ? Rejoignez-nous, nous y serons les samedis matin 12 octobre et 9 novembre entre 10h et midi. Aucun engagement : votre coup de main occasionnel ou régulier sera toujours le bienvenu. Une occasion de se rencontrer tout simplement ! ■

📧 laacordee@framalistes.org

Le terrain de tennis extérieur à nouveau accessible !

Provisoirement fermé à la suite de dégradations, le court extérieur de tennis est à nouveau en accès libre : profitez-en ! La pratique sportive est importante pour la santé et pour le moral !

Les règles sont affichées à l'entrée du terrain. Les entraînements et les compétitions de la section tennis des Montagnards sont prioritaires pour l'utilisation de ce terrain. C'est aussi le cas des agents municipaux dans le cadre de son entretien. ■

i Vous pouvez venir taper la petite balle jaune de 9h à 18h (jusqu'à 21h en été jusqu'au 1^{er} septembre).



Un nouveau sport à La Montagne !

Excellente nouvelle, le pickleball est arrivé au Club de Tennis de La Montagne depuis la rentrée !

En 2024, dans le cadre des projets citoyens, deux habitants ont proposé un projet de lancement du pickleball sur notre commune. Cette initiative citoyenne a retenu l'attention de la municipalité. Après quelques rencontres avec les services municipaux, et surtout le soutien du club de tennis, 4 terrains ont été tracés pendant l'été 2024 dans la halle de tennis. N'hésitez pas à essayer cette activité physique accessible et conviviale.

Le pickleball est un sport de raquette promu par la FFT à Roland Garros cette année qui est en pleine expansion et qui combine des éléments du tennis, du badminton et du ping-pong. Il se joue généralement en double sur un terrain de la taille d'un court de badminton avec un filet. Le pickleball est particulièrement implanté aux États-Unis, mais il gagne en popularité dans d'autres pays. Il est apprécié pour sa simplicité, ses exigences physiques modérées et son caractère social, ce qui en fait **un sport accessible aux personnes de tous âges et de toutes capacités qui débutent, ou pas, un sport de raquette.** ■

i Renseignements : 06 07 37 38 86
ou lesmontagnardstennis@gmail.com



NOUVELLES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Anne LAURICELLA, énergéticienne

Je vous propose 3 types de soins énergétiques. Je m'occupe aussi de vos animaux (soins/communication animale) et de vos lieux de vie ou de travail. Ces soins vous aident à vous (ré)aligner à vos potentiels dans tous les domaines, physiques, ou psychiques, afin de vous réaliser pleinement.

i Site : <https://annelauricella-energeticienne.com>.
Sur RDV :
06 99 05 25 11.
3 rue Picard,
La Montagne.



La Maison qui Oz, « osez » le changement pour votre maison

Vanina est architecture d'intérieur et diplômée de l'école nationale du bâtiment de Lille. **Sa mission ?** Créer des espaces de vie fonctionnels, lumineux et des déplacements fluides, le tout grâce à l'architecture d'intérieur, à la décoration ou encore au home-staging.

Sa démarche ?

Transparence et échanges, afin de créer un intérieur fonctionnel qui vous correspond. Les prestations s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. ■

i Plus d'informations :
www.lamaisonquioz.fr
lamaisonquioz@outlook.fr,
06 66 86 00 40



Groupe Donnons du Relief à La Montagne

Ah, l'attractivité de Nantes !

Exclamation souvent entendue sur la route des vacances, qui vient juste après le « et toi tu viens d'où ? ». Car la France entière est au courant que « Nantes est une ville qui bouge culturellement ».

Vous confirmez que vous avez « trop de la chance » d'habiter si près de Nantes, mais que quinze kilomètres plus à l'ouest, à **La Montagne, les événements culturels décoiffent tout autant.**

On y fait les Festoyennes, cette journée géniale autour de l'écologie, la citoyenneté, la solidarité, le commerce équitable, le jeu, la musique, le spectacle...

Le cinéma associatif est ouvert six jours sur sept, la scène de théâtre du *Lapin vert* programme tous les mois une troupe amateur de qualité, on peut occasionnellement assister à une conférence gesticulée ou participer à un « arpentage » à l'Université Populaire de l'Amicale Laïque Montagnarde, et admirer les œuvres d'artistes de renom dans l'espace public, ou participer aux activités artistiques et culturelles dans une des nombreuses associations.

Pas d'éléphant géant, mais des blaireaux, voire des loutres ou autres animaux petits ou gros que des amateurs de nature suivent à la trace afin de compléter l'Atlas de la Biodiversité Communale participatif. Cet hiver, bien après les jeux olympiques, les Montagnards vont une nouvelle fois se passionner pour les courses déjantées de ski, patin (à roulettes) luge, bobsleigh. Bien sûr, ces événements, et bien d'autres sont susceptibles de se produire dans chaque village ou quartier. Ils ne sont pas à comparer ni à opposer à la culture de masse à la nantaise. Des sociologues de renom tels que Christopher LASCH* ont déjà suffisamment philosophé sur le sujet. **Alors n'oubliez pas de trinquer avec vos interlocuteurs à toutes les formes de culture.** ■

* Christopher LASCH, *Culture de masse ou Culture populaire ? Éditions climats, 2011.*

Le groupe Donnons du Relief à la Montagne



Groupe Environnement et Solidarités pour La Montagne

Les Jeux Olympiques et Paralympiques se sont déroulés de la plus belle des façons. Une organisation parfaite, une sécurité optimale et un public extraordinaire. L'utilisation des sites parisiens fut absolument unique. Les retombées économiques et touristiques devraient s'en faire sentir durant les années qui viennent.

Mais surtout avez-vous noté ce grand et salutaire silence ? Même les politiques les plus éruçant n'osaient plus la ramener.

Ce bon moment passé, il fallait bien qu'un premier ministre et un gouvernement soient nommés sur la base d'une majorité parlementaire, relative de toute façon, sur fond de crise économique dont nous vous avons parlé dans le dernier numéro, face à la dette actuelle de la France.

Nous avons évité M^{me} Castets, comptable à la mairie de Paris, ville au déficit abyssal. La France a évité une politique susceptible de casser nos industries et nos agricultures, conduisant à une liquidation de nos emplois. Une politique antisémite avec LFI ; une politique contre notre police et sans aucun projet pour notre Défense nationale. Bref, contre tout, mais des taxes et impôts pour tout le monde.

Le NFP et ses 184 sièges a été incapable d'assouplir la radicalité de son programme et de rechercher la moindre négociation. L'ouverture s'est donc faite à droite avec un total de 231 députés ; il est dommage que seul M. Migaud à gauche ait accepté de travailler pour notre pays.

Il appartient maintenant au nouveau gouvernement d'œuvrer dans l'humilité et la cohésion pour redresser la France, devant l'Assemblée nationale, seule juge de paix.

Très belle rentrée à tous ! ■

esplamontagne@gmail.com



Groupe La Montagne pour Tous

Montagnardes, Montagnards

Nous espérons que vous avez passé un été ressourçant malgré un temps maussade. Nous pouvons souligner la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 où les sportifs ont pu accomplir le meilleur dans le respect de chacun.

Le monde politique devrait s'en inspirer. Un été à l'arrêt avec un chef de l'Etat qui tergiverse alors que le peuple français a manifesté un désir de changement en plaçant le Nouveau Front Populaire en tête des élections législatives.

Le chef de l'Etat a été le chef d'orchestre d'une manipulation politique. D'abord le ni ni, mettant sur le même plan le NFP et le RN. NON Monsieur Macron, le NFP n'est pas une force d'extrême gauche et combattrait toujours fermement les idées du RN. Puis un entre deux-tours où le NFP devient « fréquentable » et où un front républicain se met en place.

Chez nous, des maires de gauche qui appellent à voter pour le candidat UMP pour faire barrage au RN. Stratégie bien illusoire quand dès le soir de sa victoire le candidat local se félicite d'avoir obtenu 62 % de vote favorable ! Non ce vote n'était pas intégralement pour votre programme !

Aujourd'hui un gouvernement ultra libéral de droite se met en place par le parti arrivé en quatrième position. Quel bel exercice de démocratie pour la France !

Peuple de gauche, un espoir s'est levé avec la création du Nouveau Front Populaire. Ne nous laissons pas imposer un gouvernement qui n'est pas issu des résultats des urnes. Manifestons, agissons pour faire comprendre au chef de l'Etat que nous ne voulons pas d'une France libérale qui détruit les services publics et oublie une partie de sa population. Manifestons pour que le gouvernement de droite libéral tombe. ■

Catherine, Julien et Thierry pour le groupe « La Montagne Pour Tous »

OCTOBRE

DU 09 AU 26 OCTOBRE

Bibliothèques en fête : Parenthèse(s)

Médiathèques
02 40 65 66 24 ou mediatheque@ville-lamontagne.fr

DU 05 AU 20 OCTOBRE

La quinzaine des résistances

ALM, 45 Rue Violin,
amicalelaquomontagnarde@gmail.com

CAFÉ PARENTS

Samedi 12 octobre
Samedi 09 novembre
Samedi 14 décembre

De 10h à 12h, Le Chalet
service.enfance@ville-lamontagne.fr ou
02 40 65 95 31



SAMEDI 12 OCTOBRE

Stage de relaxation méditative proposé par Ôz Energies Zen

De 10h à 12h, salle Aristide Briand
Isabelle au 06 79 83 04 52

Rencontre initiatives solidaires : jardins partagés

De 10h à 12h, 4 Rue de la Gaudinière
lacordee44@protonmail.com

MARDI 15 OCTOBRE

Conférence sur le sommeil organisée par la CSF

À 20h, salles du Chalet
lacsflmsjb@gmail.com

MERCREDI 16 OCTOBRE

Permanence Mon Projet Rénov Ménages avec SOLIHA

À 14h, salle du Conseil
Rendez-vous obligatoire
02 40 44 99 44, de 9h à 12h
contact.loireatlantique@soliha.fr

JEUDI 17 OCTOBRE

Conseil municipal

À 20h, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

SAMEDI 19 OCTOBRE

Pièce de théâtre

« Le Rossignol »

À 20h30, salle Camille Landreau
(45 rue Violin)
Réservations : almlapinvert@free.fr,
07 49 27 72 44

CONTES PAR L'ASSOCIATION AILE

Mercredi 23 octobre
Mercredi 18 décembre

Contes racontés par l'association AILE
À 10h30, médiathèque
02 40 65 66 24 ou à
mediatheque@ville-lamontagne.fr

NOVEMBRE

DIMANCHE 03 NOVEMBRE

Vide-greniers dédié à la puériculture (jeux, accessoires, vêtements)

De 9h à 18h, salle Georges Brassens
asso.lespetitescanailles44620@gmail.com

COMITÉS CONSULTATIFS

Lundi 04 novembre
Éducation, citoyenneté, solidarité

Mardi 05 novembre
Vie associative, cultures, communication et sport

Jeudi 07 novembre
Cadre de vie

Mardi 12 novembre
Ressources et affaires générales
À 18h30, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

SAMEDI 09 NOVEMBRE

Rencontre initiatives solidaires

De 10h à 12h, Jardins partagés,
4 rue de la Gaudinière
lacordee44@protonmail.com

SAMEDI 09 NOVEMBRE

Pièce de théâtre

« The Party »

À 20h30, salle Camille Landreau
(45 rue Violin)
Réservations : almlapinvert@free.fr
ou par SMS au 07 49 27 72 44

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Braderie solidaire du Secours Populaire

De 9h à 16h, 2 rue Jules Verne
la.montagne@spf44.org

Cérémonie Arbre des naissances

De 11h à 12h, Le Chalet
02 40 65 95 51
citoyennete@ville-lamontagne.fr

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Stage de relaxation méditative avec Ôz Energies Zen

De 10h à 12h, salle Aristide Briand
Isabelle au 06 79 83 04 52

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Randonnée Téléthon

À partir de 7h, départ salle Brassens
via.oi@orange.fr

SEMAINE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES »

Ciné débat, self-défense, spectacles, expositions -
Programme complet p.3

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Retrouvez le programme
sur ville-lamontagne.fr



DU 26 NOVEMBRE

AU 04 JANVIER

La nature à ma porte

Médiathèque, 92 rue Violin
Ateliers, jeux, spectacle et exposition
02 40 65 66 24 ou
mediatheque@ville-lamontagne.fr

JEUDI 28 NOVEMBRE

Don du sang

De 9h15 à 13h15 et de 15h30 à 19h30,
Salle du Piano'cktail, Bouguenais
adsbbe44@gmail.com

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Soirée dansante d'A Tout Chœur

De 20h à minuit,
salle Georges Brassens
Réservations : 07 8187 67 20

DÉCEMBRE

DIMANCHE 08 DÉCEMBRE

Montagne 2000

Marché de Noël et station de ski durable de l'association Passe-Montagne ! De 10h à 18h, parvis et parc de la mairie.
montagnepassa@gmail.com

JEUDI 12 DÉCEMBRE

Conseil municipal

À 20h, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

VENREDI 13 DÉCEMBRE

Auditions de Noël de l'école de musique

À 20h, salle Georges Brassens,
rue de la Gaudinière
anne.letohic@ville-lamontagne.fr

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Pièce de théâtre

« Et pendant ce temps-là, Simone Veille »

À 20h30, salle Camille Landreau
(45 rue Violin)
Réservations : almlapinvert@free.fr
ou par SMS au 07 49 27 72 44

MARDI 17 DÉCEMBRE

Conférence du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes sur la biodiversité

À 19h, médiathèque
Inscription :
anne-claire.estay@ville-lamontagne.fr

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

Spectacle de Noël

À 15h, salle Georges Brassens
mediatheque@ville-lamontagne.fr

ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS

PARMI NOUS :

Maé MODESTE LE CORFF
Owen LEPELLERIN
Adenys ROUZÉE
Valentin NIEPON
Charly LE BOT
Camille SORIN
Luna LOUËR FANCELLI

Maxence BOUHIER
Gloria GEMONET
Félix LORAND CHARRAZ
Aaron CHATELLIER BURGAUD
Louison LE FÈVRE
Matisse WYTTYNCK
Conan BRUN

ILS SE SONT MARIÉS :

Maxime LEBAS et
Camille SAUVÈTRE

Anthony ROBERT et
Maëlis GOHAUD
Alexandre ETIENNE et Sam CHEA
Hugo LISOR et Léa
RECOQUILLON
Pierre BARON et Marine ANTIER

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Serge POTIER
Magali ELINEAU
Jean-Claude MARAIS

Fabrice RAULT
Liliane MABIT
Roger ROUSSEAU
Christine BOUTEILLER
née TISSERANT
Marc BURGAUD
Roger RAINGEARD
Claude PETRA
Hubert ROCFORT
Liliane CHAUSSEPIED
née LOISEAU